

COMMENT RÉUSSIR LE DÉFI DE LA CONCILIATION DE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET L'ÉDUCATION DE QUALITÉ EN RD CONGO ?

L'enseignant est l'acteur essentiel pour la promotion d'une éducation de qualité, aucune réforme de l'éducation n'est susceptible de réussir sans la participation active et l'implication forte des enseignants [...]. Tout profit que l'élève tire d'une politique éducative résulte de l'action stimulante de l'enseignant bien outillé et motivé¹.

**Alain NZADI-A-
NZADI, S.J.,**
Chercheur en
littératures
francophones.
Directeur du CEPAS
et Rédacteur en Chef
de *Congo-Afrique*.
nzadialain@
gmail.com

Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, le Gouvernement congolais applique la disposition de l'article 43² de la Constitution qui consacre la gratuité de l'enseignement de base, autrement appelé enseignement primaire. À ce sujet, dans *Congo-Afrique* de septembre 2021, après une analyse des deux premières années de cette mesure-phare du Gouvernement, je suis arrivé à la conclusion suivante :

La mesure constitutionnelle concernant la gratuité de l'enseignement soulève, à mon humble avis, un double défi qu'il convient de relever : l'accès à l'éducation d'un plus grand nombre d'enfants, en particulier les marginalisés et ceux à qui un système éducatif de plus en plus onéreux fermait la porte au nez, et la qualité de l'enseignement qui passe, qu'on le veuille ou non, par l'amélioration des conditions sociales des enseignants et de l'environnement dans lequel l'enseignement est délivré (classes viables, effectifs des élèves maîtrisables et raisonnables, personnel administratif dévoué à la tâche, etc.)³

1 Max KUPELESA, « Effets de la gratuité de l'enseignement primaire en RDC », in *Congo-Afrique* (septembre 2022), n°567, pp. 842-855.

2 Article 43 de la Constitution de la RD Congo (2006) modifié par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 : « Toute personne a droit à l'éducation scolaire. Il y est pourvu par l'enseignement national. L'enseignement national comprend les établissements publics et les établissements privés agréés. La loi fixe les conditions de création et de fonctionnement de ces établissements. Les parents ont le droit de choisir le mode d'éducation à donner à leurs enfants. **L'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics.** »

3 Alain NZADI, « La charrue avant les bœufs ? Libre réflexion sur la gratuité de l'enseignement primaire en RD Congo », in *Congo-Afrique* (septembre 2021), n°557, p. 711.

Par ailleurs, je me suis demandé si la décision de se lancer, presque tête baissée, vers la matérialisation d'une telle mesure qui nécessitait pourtant un examen préalable et approfondi, n'équivalait pas, de la part des autorités congolaises, à mettre la charrue avant les bœufs. Car, s'il est vrai que cette mesure a permis d'augmenter la fréquentation scolaire des groupes marginalisés, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle constituait en même temps un défi énorme pour le Gouvernement, notamment à travers l'amélioration des conditions d'accueil des institutions scolaires existantes, voire la création de nouvelles écoles, sans oublier la situation sociale de l'enseignant qu'il fallait à tout prix placer au centre du nouveau projet éducatif pour en augmenter les chances de réussite.

Dans ce numéro de septembre 2022, le Centre d'Études pour l'action sociale (CEPAS) a voulu jeter un regard critique sur les effets de la gratuité de l'enseignement primaire à travers le pays, en se basant sur un échantillon représentatif.

En effet, pour réussir le pari d'une éducation de qualité, plusieurs facteurs doivent entrer en ligne de compte. Revenons brièvement sur trois facteurs-clés qui transparaissent clairement dans les contributions proposées ici.

Placer l'enseignant au cœur du nouveau projet éducatif

L'un des effets positifs de la gratuité de l'enseignement de base dans les établissements publics demeure sans doute la scolarisation des milliers d'enfants autrefois marginalisés. Cet engouement a naturellement entraîné, comme conséquence immédiate, des classes pléthoriques, plaçant ainsi l'enseignant sous une forte pression dans l'accomplissement de sa tâche.

Selon les données collectées par Max Kupelesa dans son étude sur les effets de la gratuité⁴, la moyenne d'élèves dans une classe se situerait entre 63 et 85, soit 74 élèves. Cela signifie qu'il est difficile, dans la situation actuelle, d'organiser un enseignement axé sur le suivi personnalisé de chaque élève. Par ailleurs, alors que, d'un côté, ce surpeuplement des salles de classe a augmenté le volume de travail de l'enseignant, la rémunération de ce dernier, de l'autre côté, a suivi une courbe inverse dans certaines écoles, condamnant les enseignants à revoir à la baisse leurs ambitions salariales.

Étant donné que l'enseignant est le facteur décisif de l'amélioration du système éducatif, il faut tout mettre en œuvre pour que son travail se fasse dans la sérénité, car quels que soient sa bonne volonté et son niveau de qualification, un enseignant ne peut efficacement encadrer des effectifs pléthoriques qui exigent de lui souvent un travail supplémentaire. Aussi,

4 Max KUPELES, « Effets de la gratuité de l'enseignement primaire en RDC », in *Congo-Afrique* (septembre 2022), n°567, pp. 842-855.

pour permettre à l'enseignant de donner le meilleur de lui-même, devrait-il jouir d'une situation sociale à même de le mettre à l'abri de besoins les plus élémentaires.

En effet, si l'enseignant est clochardisé, la tentation de succomber à des pratiques peu recommandables (corruption, favoritisme, minimalisme, manque de dévouement, etc.) n'est jamais loin. Il est donc capital de replacer l'enseignant au cœur du nouveau projet éducatif. Ceci passe par l'amélioration de ses conditions sociales et des infrastructures dans lesquelles l'enseignement est délivré. L'étude d'Éric Lubangu et Marlène Ghoanys corrobore ce point de vue en affirmant que la mesure de la gratuité de l'enseignement de base s'est traduite par une affluence des écoles primaires qui n'est pas sans conséquence sur la qualité de l'éducation et la capacité des structures d'accueil à contenir de tels effectifs.

Améliorer et augmenter les infrastructures scolaires pour un meilleur apprentissage

Un enseignement de qualité ne requiert pas seulement des enseignants qualifiés et suffisamment motivés. Il faut aussi que l'environnement dans lequel s'exerce leur métier soit conforme aux normes de travail. En d'autres termes, les structures d'accueil doivent être, non seulement en nombre suffisant, mais aussi dotées de matériels didactiques adéquats pour un meilleur apprentissage.

Or, si la mesure de la gratuité de l'enseignement de base a été accueillie avec enthousiasme par de nombreux parents et leurs enfants, au point de se traduire par une véritable prise d'assaut des écoles primaires dans certains milieux, les enquêtes menées montrent que les infrastructures scolaires n'ont pas connu un accroissement numérique proportionnel. Les mêmes structures, déjà en nombre insuffisant et souvent en piteux état, doivent se surpasser pour accueillir un plus grand nombre d'élèves. Les mesures d'accompagnement du surnombre d'enfants sont extrêmement lentes à se matérialiser, occasionnant des effectifs pléthoriques que des enseignants, souvent mal rémunérés, ne peuvent pas gérer avec efficacité et dévouement.

En outre, compte tenu d'un tel surnombre, le suivi personnalisé des élèves par les enseignants est faible, voire carrément inexistant dans certaines classes.

Revaloriser l'élève dans le processus de l'apprentissage

Tout comme l'enseignant, l'élève constitue l'autre partie du contrat éducatif dont il faut bien s'occuper dans le processus de l'apprentissage. Il existe certainement une corrélation entre la taille d'une classe et la qualité de l'enseignement délivré. L'enseignant doit être en mesure

d'accorder à chaque élève de sa classe l'attention requise. Puisqu'il s'agit ici du niveau primaire, période durant laquelle les bases doivent être posées, l'enseignement ne peut pas être délivré de manière anonyme, sans suivi personnalisé de chaque élève, comme c'est le cas actuellement dans de nombreuses écoles primaires aux effectifs surabondants.

Ainsi, imaginer qu'un seul enseignant puisse s'occuper efficacement d'une classe dont la taille est supérieure à un certain seuil⁵ serait tout simplement illusoire. Comme le suggèrent les contributions de Max Kupelesa, Éric Lubangu et Marlène Ghoanys, le gouvernement congolais n'aurait-il pas pu commencer par accroître le nombre d'enseignants et de structures d'accueil avant de lancer la mesure de la gratuité ? Cette approche aurait eu l'avantage de maintenir des effectifs maîtrisables malgré l'augmentation de la fréquentation scolaire.

Comment relever le défi ?

Pour relever le défi de matérialiser le binôme « gratuité de l'enseignement de base et efficacité ou excellence de l'éducation », il est fondamental de s'attaquer au chaînon manquant dans le processus qui mène à une éducation de qualité en RD Congo. Il s'agit de combiner l'engouement des enfants vers l'école primaire avec l'amélioration des structures d'accueil, l'augmentation du nombre d'enseignants et l'amélioration des conditions salariales de ces derniers.

Le train de la gratuité ayant déjà démarré, le Gouvernement est appelé à accélérer la construction de nouvelles infrastructures scolaires et à améliorer les conditions d'accueil des structures déjà existantes. Maintenir une politique salariale attractive devrait également figurer dans l'ordre des priorités pour que les enseignants soient en mesure d'exercer leur métier dans la dignité et le dévouement. Dans le cas contraire, ce sont les écoles privées, déjà très onéreuses pour de nombreux parents, qui risquent d'enregistrer un engouement dans les années à venir, étant donné que de nombreux parents voudront y envoyer leurs enfants pour y bénéficier d'un meilleur encadrement. On retomberait malheureusement dans le piège que la gratuité voulait éviter au départ, à savoir combattre la marginalisation des enfants des pauvres en leur donnant la chance de bénéficier d'une éducation de qualité. En effet, si l'on n'y prend garde, on risque de créer une société à deux vitesses ! ■

5 Cf. Feng S. DIN, *The Benefits of Teaching Small Classes : the Chinese Perspectives*, China, Collection ERIC, 1999.